Lextenso
Annonces & Formalités

Petites affiches
Gazette du Palais
Quotidien Juridique
Les Affiches Versaillaises

La Loi
Odal
Oplec

Justificatif de parution

Justificatif généré le 14/06/2023

Support de parution : Actu-Juridique.fr

Date de parution : 14/06/2023
Département : (93) Seine-Saint-Denis
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/677614
N° d'annonce : 677614

ALGEVA PROTECTION

Société par actions simplifiée à associé unique en liquidation au capital de 1.000 €

Siège social : 17 Place du Général de Gaulle 93100 MONTREUIL

890 069 107 R.C.S. Bobigny

Suivant procès-verbal en date du 31 décembre 2022, l'assemblée générale extraordinaire a :

– décidé la dissolution anticipée de la Société.

– nommé en qualité de liquidateur : M. Patrice GAVALY, demeurant 53 Rue Victor Hugo 93100 Montreuil

– fixé le siège de la liquidation au 17 Place du Général de Gaulle 93100 Montreuil, adresse de correspondance où doivent être notifiés tous les actes et documents concernant la liquidation.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Bobigny

Le liquidateur.

Vérifier la validité de l'annonce
Code de vérification : aeMWJutmm
https://digitalisation.actulegales.fr/#aeMWJutmm

EURO-QUALITY SYSTEM ISO 9001

Habilitation : Le support Actu-Juridique.fr est habilité à publier les annonces judiciaires et légales pour l'année 2022 dans les départements de Paris - 75 (arrêté du 30/12/2021), Seine-et-Marne - 77 (arrêté du 10/12/2021), Yvelines - 78 (arrêté du 28/12/2021), Essone - 91 (arrêté du13/12/2021), Hauts-de-Seine - 92 (arrêté du 16/12/2021), Seine-Saint-Denis - 93 (arrêté du 22/12/2021), Val-de-Marne - 94 (arrêté du 31/12/2021) et Val d'Oise - 95 (arrêté du 24/12/2021)